

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025-020

Travaux sur le bâtiment du Centre B à THIERS

Maçonnerie en enduits terre

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L.2194-1 2°, R.2194-2 à R2194-4 ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre du projet pour la mise en place d'un « centre de revitalisation urbaine », et en complément des actions menées par la collectivité au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et d'Action Cœur de Ville, il est nécessaire d'entreprendre des travaux au Centre B à THIERS, concernant la maçonnerie en enduits terre,

Considérant la proposition de l'entreprise HABITERRA (63300 ESCOUTOUX), pour un montant de 2 625,00 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de travaux pour les travaux de maçonnerie en enduits terre dans le bâtiment du Centre B à THIERS est conclu avec l'entreprise HABITERRA (63300 ESCOUTOUX), pour un montant de 2 625,00 € HT.

ARTICLE 2

Le présent arrêté

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à Thiers, le 31/03/2025

Le Maire,

Stéphane RODIER

